



Atelier Transition énergétique solidaire

Compte-rendu

Animation de l'atelier :

Marie Moisan, CLER – Réseau pour la transition énergétique

Marie-Maud GÉRARD, GERES

Atelier organisé avec le soutien de :



"Si nous devons mettre en exergue un enseignement majeur de ce débat public, sans doute serait-il l'exigence de justice sociale", relevait Chantal Jouanno, présidente de la Commission nationale du débat public, à l'occasion de la publication en août 2018 du [compte rendu du débat public](#) sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), qui s'est tenu au printemps précédent.

Le nom même du "Ministère de la Transition écologique et solidaire" pose les bases de l'absolue nécessité de lier les questions d'écologie, au sein desquelles les enjeux énergétiques tiennent une place centrale, et de solidarité, qui en appelle à plus de justice sociale. Depuis de nombreuses semaines, le mouvement des Gilets Jaunes n'est pas autre chose que l'expression de cet impératif.

L'une des réponses des pouvoirs publics face aux revendications d'un plus grande redistribution de la "rente écologique" a été de revaloriser en 2019 le montant du chèque énergie, qui s'échelonne aujourd'hui entre 48 et 277 euros. Cette revalorisation d'une cinquantaine d'euros n'est pourtant pas à la hauteur des besoins. Et sans incidence sur la précarité énergétique, si ce chèque est utilisé pour régler les dépenses d'énergie et non pour financer des solutions de moyen et long termes.

Pourtant, la lutte contre la précarité énergétique se situe à l'exacte intersection de ces enjeux : en finançant des opérations visant à réduire les besoins en énergie des ménages (travaux de rénovation des passoires énergétiques notamment) et des collectivités (meilleure gestion des équipements et de l'éclairage public, rénovation des bâtiments), ou à favoriser l'accès à l'énergie des ménages (don d'énergie, sous toutes ses formes), on réduit le gaspillage d'énergie et on agit à la fois sur les niveaux micro (les conditions de vie des ménages), méso

(les dépenses sociales des collectivités et de l'état) et macro (la lutte contre le changement climatique).

L'objectif de l'atelier consiste à présenter des retours d'expériences et à investiguer de quelle manière il est possible de faire interagir très concrètement les aspects économiques et sociaux de la transition énergétique : comment cette transition énergétique (sobriété, efficacité, enr) peut financer très concrètement des projets de lutte contre la précarité énergétique dans les territoires ruraux, pour les ménages aux revenus les plus modestes ? A l'opposé, comment des projets dont la vocation est plutôt centrée sur l'inclusion sociale de personnes en difficulté et le retour à l'emploi peuvent venir servir des projets où les questions d'énergie se posent fortement ?

Approvisionnement organisé de bois bûche pour les ménages à partir de l'affouage

Par Anne Savignon, responsable de l'ALEC de la Nièvre et Cheffe du service Transition énergétique, climat au Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEN)

Contexte du projet :

- Département de la Nièvre : un département forestier
- Population vieillissante et avec une précarité énergétique importante (environ 1/3 de la population)
- Des logements anciens et plutôt grands : 120-150 m² avec une ou deux personnes (âgées) qui vivent dans ces logements.
- Climat : froid et humide en hiver.
- Tradition du bois bûche.
- Existence d'un fonds d'avance départemental pour des travaux (fonds d'aide aux travaux) pour les ménages les plus modestes

Dans ce département, il existe de manière historique **une tradition de l'affouage** = bois communal gratuit donné aux ménages sous condition d'aller le chercher en forêt et de « faire son bois ».

Mais aujourd'hui l'affouage ne trouve plus preneur, en raison des difficultés à aller chercher le bois (coupe / sortie de forêt) et notamment pour les personnes âgées (même le marché au noir baisse).

Les collectivités et l'Office National des Forêts (ONF) s'inquiètent de la non utilisation de ce bois, qui permet aussi l'entretien des parcelles visées.

L'objectif sur le territoire est de promouvoir la rénovation et en parallèle de travailler sur l'énergie notamment pour le chauffage : Bois / propane / électricité. Et donc de promouvoir le bois-énergie.

3 communes ont organisé des accès aux affouages de manière différente :

- Entreprise privée : 1 commune a sélectionné une entreprise forestière pour réaliser les travaux forestiers pour collecter les affouages et livrer les particuliers, qui s'adressent à la mairie pour en bénéficier.
- Personnel municipal
- Entreprise à but d'emploi d'un territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) : l'entreprise pourrait faire le façonnage, la livraison du bois voire le chargement une fois par jour d'un poêle à bois chez des personnes âgées (lien social au-delà de l'approvisionnement énergie)

Une idée est également sortie : pourquoi ne pas créer une AMAP bois ?

Présentation du projet :

Le projet, sur le territoire de la Nièvre, consiste à mobiliser plusieurs communes avec l'objectif de développer des solutions pour faciliter l'accès aux affouages, réduire les coûts de combustible pour les personnes en précarité énergétique et développer une réflexion sur la création de circuits courts pour l'approvisionnement en bois.

Les chèques énergie, utilisables pour le bois, pourraient compléter le dispositif pour un approvisionnement très abordable pour les ménages y ayant droit. Le projet répondrait à un enjeu de pérennisation de l'utilisation du bois, ressource renouvelable et locale (dès lors que l'on n'en utilise pas plus que l'accroissement naturel des forêts, ce qui est le cas en France). D'autre part, la porte d'entrée du projet se fait au travers du chauffage, l'objectif étant de pouvoir travailler au-delà avec les ménages sur l'utilisation d'appareils efficaces, et sur la rénovation des logements.

Questions et échanges avec les participants :

Existe il une liste des projets sur les affouages et un écrit sur ces projets ?

C'est un projet en cours avec l'idée de mieux comprendre les projets actuels et de trouver des solutions adaptées aux territoires pour diffuser plus largement.

Actuellement il n'existe pas encore d'écrit sur ces 3 projets, mais cela devrait se faire très prochainement.

La Haute Saône a été citée comme territoire qui aurait également des projets liés aux affouages et qui serait intéressée pour suivre les travaux (promouvoir les retours et échanges d'expériences).

Questions relatives à la concurrence avec d'autres activités commerciales existantes sur le territoire...

Encore des questions relatives aux marchés à résoudre / non concurrence.

Un bureau d'étude pourrait être missionné sur le territoire pour formaliser les services et leurs contours juridico-économiques.

Utilisation du granulé versus bois bûches ?

La tradition territoriale est l'utilisation du bois bûches. Mais les personnes âgées ont tendance à renoncer au bois bûches quand elles ne peuvent plus assurer la manutention. Et il existe une crainte de l'utilisation du bois chez certains ménages.

Le granulé permet une utilisation plus efficace (appareils performants) mais aussi plus d'entretien, plus cher. Donc pas toujours adapté. Les différentes solutions sont à étudier.

Raccordement à des réseaux de chaleur bois ?

L'optimum serait de relier des particuliers à des réseaux de chaleur, mais ce n'est réalisable qu'à très peu d'endroits. Ceci dit, à chaque fois que cela est possible, il faut se donner les moyens de le faire !

Trouver des solutions pour le combustible et le système de chauffage, oui, mais qu'en est-il de la rénovation ?

L'objectif est bien sûr d'aborder l'achat de combustible bois en porte d'entrée, mais d'aller aussi plus loin sur les conseils : rénovation des logements, organisation dans le logement des espaces pour l'été et de ceux pour l'hiver.

Conseil sur les changements de mode de chauffage ?

Les conseillers Espace Info Energie font des propositions de rénovation, avec par exemple proposition de granulés / peu d'installation électrique simple parce que trop cher à l'utilisation.

Les assistantes sociales font un travail pour aider les ménages à refuser les offres non intéressantes. Or, les propositions de pompes à chaleur (PAC) se développent sur les programmes « coup de pouce » à 1 €, financés notamment via les CEE. Dans le Morvan / Nivernais, dans des logements non isolés, ce n'est souvent pas la meilleure solution. D'autant que les montants d'investissement sont importants (une dame a signé une PAC à 25 000€ alors qu'on l'avait abordée pour des travaux à 1€).

Repérage des ménages ?

Le CCAS est une structure intéressante pour réaliser le repérage des ménages les plus vulnérables, puisque les travailleurs sociaux de cette structure sont en contact régulier avec les ménages du territoire.

Le SLIME permet un financement des postes de repérage de ménages et une animation globale du repérage des ménages en situation de précarité énergétique.

SLIME = service local pour l'intervention sur la maîtrise de l'énergie. Porté par des collectivités, il s'agit d'un dispositif de repérage de situations de précarité énergétique via des visites à domicile avec préconisations et orientation vers des solutions durables via un réseau d'acteurs animé dans le cadre du SLIME.

Au niveau du Département, un travail est en cours pour essayer d'intégrer la lutte contre la précarité énergétique dans les fiches de poste des travailleurs sociaux.

Inscription dans la plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat ?

Oui, il s'agit de travailler sur un projet plus global au niveau du ménage.

Le Conseil info énergie est adossé à la plateforme de la rénovation.

Les conseillers info énergie sont mobilisés pour les cas où le conseil sur la rénovation est nécessaire.

Comment intégrer la communication, l'animation du dispositif dans le projet lui-même (et dans son coût annuel) ?

S'appuyer sur les interco / peut-être repris par l'entreprise à but d'emploi ?

Tout cela est encore à construire.

Est-ce que vous vous appuyez sur un diagnostic sociotechnique ?

Pas de diagnostic a proprement parler dans le cadre de ce projet, mais de nombreuses visites à domicile sont réalisées dans le cadre du SLIME. Des visites avec les travailleurs sociaux. Cela a permis de repérer des ménages jusqu'ici « invisibles ». Il s'agit d'un diagnostic informel.

Auto-réhabilitation accompagnée et partagée sur les Marais du Cotentin et du Bessin

Par Louise Aubert, animatrice à l'association Enerterre

Contexte du projet :

Territoire : Parc Naturel Régional (PNR) Marais du cotentin et du Bessin

Patrimoine bâti en terre et en pierre.

Habitat diffus, personnes isolées, familles qui ne peuvent pas se permettre des rénovations malgré les aides (le reste à charge reste trop important pour ces familles).

Des bâtiments qui ont subi des dommages lors de la guerre et/ou ont été agrandis / modifiés avec des techniques non respectueuses du mode constructif pierre / terre.

Présentation du projet :

L'auto-réhabilitation accompagnée et partagée est née d'une volonté du PNR de réhabiliter l'habitat ancien selon des techniques adaptées, aider les ménages modestes à bénéficier de ces rénovations et en parallèle faire du lien social.

L'association Enerterre a donc été créée en 2013 dans le but de développer ces chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée, avec un lien fort, au départ, avec le PNR. L'association est maintenant indépendante du PNR depuis 2018.

Sur les chantiers sont présents :

- le.s ménage.s impliqué.s et porteur.s de la démarche, et qui donc habite.nt le logement,
- un.e artisan.e,
- un facilitateur de chantier,
- des bénévoles.

Les personnes ciblées sont des ménages modestes / très modestes (au sens des critères Anah) en priorité, et dont le logement présente des problèmes d'humidité, de moisissures, ou bien sont très froids en hiver...

De manière à garder une souplesse dans la réalisation des chantiers et notamment pour ne pas avoir d'effet de seuil, 20% des chantiers sont ouverts à des ménages hors critères pour favoriser la diversité.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- ⇒ Réduction du coût des travaux
- ⇒ Réduction des factures d'énergie et améliorer le confort dans le logement
- ⇒ Favoriser l'entraide, la mixité et la cohésion sociale.

Pour respecter le bâti ancien, il est nécessaire d'utiliser des matériaux adéquats (perspirance des murs), naturels et si possible locaux. Enerterre est d'ailleurs en train de développer une filière locale de terre avec le soutien du PNR, pour alimenter les chantiers en matériaux locaux.

Actuellement, la structure est en recherche d'un modèle économique pérenne (la vente de terre est un des axes pour apporter l'autofinancement de la démarche). Des pistes sont à étudier, par exemple avoir un modèle qui répond aussi à tous les ménages, avec une prestation payante pour les ménages plus aisés qui sont parfois demandeurs d'un accompagnement ou de conseils en matière de rénovation dans l'ancien.

Questions et échanges avec les participants :

Est-ce que les ménages se lancent dans le projet de manière spontanée ?

Ici on a une culture de la peur de ne pas pouvoir « rendre le service » et de ce fait, une culture de ne pas demander de l'aide dans le cadre de ce projet en raison de cette peur. En Afrique la pauvreté est vue d'un point de vue différent : c'est plutôt vu comme ne pas avoir de lien plutôt que de ne pas avoir de biens.

Comment les ménages bénéficiaires rendent-ils l'aide qu'ils ont reçue ?

Un système d'échange local propre à l'association a été mis en place, avec une obligation de rendre le travail chez d'autres.

1 semaine de chantier = 1 semaine chez un autre ménage. C'est un moment convivial, et les ménages le font avec plaisir.

Il s'agit d'un système d'échange local (SEL) avec une comptabilité de SEL. Par exemple, si le ménage ne peut pas aider physiquement sur un chantier, il peut aussi faire du prêt de matériel, ou préparer des repas, etc. Il y a plusieurs manières de participer.

Les ménages hôtes sont effectivement invités à préparer les repas (avec l'éventuel appui d'autres ménages précédemment aidés).

Quels sont les lots de travaux réalisés ?

Enduits intérieurs, enduits extérieurs, isolation des combles perdus, rejointement.

L'intervention porte sur un seul lot de travaux, qui sont souvent ceux cités ci-dessus parce que ce sont ceux qui améliorent le confort dans la maison.

Les travaux d'enduit extérieur sont intéressants pour tous, car ils permettent de rendre visible le chantier sur le territoire (valorisant pour les habitants parce que ça embellit leur habitation au-delà du gain de confort, mais aussi pour les bénévoles, pour l'association, pour l'image du territoire...).

Quels sont les gains observés ?

L'association ne réalise pas de chiffrage de l'amélioration énergétique après travaux.

Entretien avec les ménages 6 à 12 mois après, pour connaître leur ressenti notamment relatif à l'humidité.

Un diagnostic thermique préalable est-il réalisé ?

1 personne (75% d'un ETP) réalise pour l'association l'accompagnement socio-énergétique des bénéficiaires, incluant une 1^{ère} visite de diagnostic général.

Réciprocité bénévoles - bénéficiaires ?

Le projet permet de donner de la dignité, de la reconnaissance de savoir-faire.

Critères de sélection – stigmatisation ?

Sur un chantier, il n'existe pas de séparation entre les personnes, et on n'a pas l'impression qu'il y a deux groupes. Ce n'est pas visible.

Une idée est de proposer des ateliers de formation avec paiement / cotisation, qui pourrait être remboursée pour les ménages modestes.

L'objectif de l'association est vraiment de garder, voire aller plus loin dans le brassage des participants.

Recrutement des ménages candidats aux chantiers, et des bénévoles ?

La mobilisation des ménages prend de 1 mois (si projets déjà réfléchis en amont) à plus d'un an. Il faut beaucoup anticiper, aller voir les maires, poser des affiches...

Les bénévoles peuvent participer de un jour à la durée totale du chantier.

Pour les bénévoles, c'est une montée en compétence, un savoir-faire acquis.

Par exemple :

- personnes en reconversion professionnelle qui testent ici leur appétence pour ce type de travaux ;
- le GRETA propose une formation en éco-construction sur le territoire, et les stagiaires peuvent participer bénévolement aux chantiers avant ou cette formation.

Profil des bénévoles :

La moitié sont des femmes.

Les chantiers se déroulent en semaine. On trouve des personnes au chômage, en réorientation, des retraités ou des actifs qui prennent des congés

Dialogue avec l'ANAH sur l'amélioration du bâti ancien ?

L'association peut donner des informations aux particuliers subventionnés par l'Anah sur les matériaux, techniques à utiliser, mais les liens avec l'Anah sont informels.

Le département commence à aider sur certains travaux.

Les travaux réalisés dans le cadre de ces chantiers apportent des corrections thermique mais, mais on n'est pas sur des travaux lourds de rénovation énergétique.

Un territoire propice pour ce projet ?

Il existe déjà sur ce territoire une sensibilité aux chantiers participatifs depuis de longue date. Des artisans proposent de l'auto-réhabilitation accompagnée, les ménages réalisent alors les travaux en coopération avec les artisans. C'était une volonté déjà présente sur le territoire.

Concurrence avec les artisans locaux ?

Le public en précarité est très peu présent sur le marché privé de la rénovation en raison de ses moyens financiers restreints, il n'y a donc pas vraiment de concurrence avec le secteur privé.

Et les bâtiments publics ?

Actuellement, pas de sollicitation pour des bâtiments publics.

L'association manque de partenariat avec les collectivités jusqu'ici.

Comment avez-vous trouvé les artisans pour participer au chantier ?

L'association s'appuie sur des professionnels très impliqués et engagés, qui étaient déjà connus par le PNR comme dynamiques sur le territoire.

Ce sont des auto-entrepreneurs, des coopératives, ou des salariés temporaires du bâtiment. Certains ont suivi la formation GRETA sur l'éco-construction

Qui finance les matériaux ?

Les ménages paient l'artisan et les matériaux.

Assurance ?

Les bénévoles adhèrent à l'association et sont couverts par l'assurance de l'association.

Très peu de travaux de structure, donc pas de décennale ;
Si malfaçon, ce qui n'est arrivé qu'une seule fois, une solution est trouvée, avec une reprise des travaux par exemple.

Projets globaux ? Combinés à des aides de l'Anah ?

Le plus souvent, il s'agit de projets de rénovation globale et avec des aides de l'Anah. Et la partie réalisée dans le cadre des chantiers vient compléter le tout, sur des postes plus lourds en main d'œuvre et donc plus coûteux.

Liens avec les Compagnons Bâisseurs ou d'autres réseaux / acteurs comme les Castors ?

Les Compagnons Bâisseurs ne sont pas présents sur le territoire.

Il existe au niveau national le réseau REPAAR pour faire avancer l'auto-réhabilitation accompagnée et lever les blocages (assurance, problèmes juridiques...). Ce réseau regroupe les compagnons bâtisseurs et des acteurs du Fedac (acteurs de l'auto-construction).

Incitation à l'auto-construction ?

L'auto-construction n'est pas promue par Enerterre, parce qu'il existe déjà beaucoup de logements et qu'il vaut mieux les réhabiliter.

L'association incite plutôt au lancement d'autres travaux de rénovation chez les bénévoles et les bénéficiaires.

Part dans la réhabilitation de l'ARAP (Auto-Réhabilitation Accompagnée et Partagée) ?

Ce qui est fait par Enerterre relève plutôt des réparations.

Il faut que ce soit court (moins de 3 semaines) pour que ce soit faisable en matière de chantier.

Il s'agit donc d'une petite part, mais ça apporte beaucoup d'autres choses !!! : lien social, nouvelles compétences, réinvestissement du ménage dans son logement...

Un projet solaire et solidaire

Par Christian Lonqueu, Maire de la commune d'Itzac

Contexte

Itzac est une petite commune de 150 habitants, située dans le Tarn.

La commune possède le bâtiment de l'école qui abrite une classe unique et 21 écoliers

En 2016, une ardoise de la toiture est tombée dans la cour : une tuile pour la mairie et le maire !

Une première réparation rapide de toiture est réalisée en attente d'un projet plus important de rénovation.

Le projet :

Le Maire décide donc de lancer un projet de rénovation du bâtiment de l'école, en incluant une installation solaire en toiture.

Hiver 2016 à 2019 => maturation et conception du projet, porté par le Maire qui n'a que peu de temps car salarié par ailleurs.

L'idée est de réaliser une installation photovoltaïque (PV) aérothermique : production d'électricité solaire avec captage de la chaleur au niveau des panneaux pour réchauffer l'air de l'école (système de ventilation double flux avec apport de chaleur d'environ 2°C qui réduit les besoins en chauffage).

La 1^{ère} étape a été de convaincre le conseil municipal.

Le budget de la commune s'élève en tout à 100 k€, et à 15 k€ après dépenses contraintes.

Les subventions publiques pour une telle installation n'étaient accessibles que pour des cas très restreints : auto-consommation et restitution gratuite de ce qui n'est pas consommé au réseau (aucun gain financier pour la commune pour être éligible à l'aide à l'investissement) C'est le choix qu'a fait la commune pour bénéficier d'aides et pouvoir se permettre une telle installation sans grèver le budget communal.

Un projet de rénovation a été étudié.

Les travaux réalisés sont les suivants : changement de porte, des fenêtres, remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur. Intégration des toilettes à l'intérieur de l'école (extérieur auparavant) réimplantés dans l'ancien local chaufferie.

Budget du projet : 90 000 € dont 22 000 € de photovoltaïque (aidé à 72% par les aides publiques)

Le Bâtiment est classé en étiquette A du DPE après rénovation.

L'installation comprend 40 m² de panneau pour une puissance de 6,75 kWc.

L'électricité non auto-consommée est réinjectée dans le réseau. Pour pouvoir faire cela, il faut trouver un « responsable d'équilibre ».

Une première entreprise a accepté de remplir ce rôle et reprendre l'électricité, mais moyennant le paiement par la commune de 100€ / mois !

A la suite de cette première proposition, un technicien d'ENEDIS conseille au Maire de prendre contact avec Enercoop, qui a accepté au final d'être responsable d'équilibre sur ce projet.

Enercoop reverse un montant équivalent à ce qui est injecté gratuitement par la commune - au fonds de dotation Energie Solidaire.

Ensuite les fonds sont versés par Énergie Solidaire à des associations locales => ici Itzac a choisi le Secours Populaire à Gaillac, pour ses actions de solidarité.

Questions

Quelle est la part d'auto-consommation de l'installation ?

La commune consomme en propre au total 16 000 kWh.

L'installation de l'école a permis de produire en 2019 8000 kWh, dont 20% sont autoconsommés (c'est de l'autoconsommation collective, ce qui est possible depuis 2018, c'est-à-dire que la production se fait sur l'école, mais la consommation peut se faire sur l'ensemble des points de consommation communaux connectés à un même point de comptage pour l'électricité).

La part d'auto-conso peut paraître faible mais c'est parce que les consommations dans la commune sont faibles.

Don d'électricité ?

L'électricité qui n'est pas auto-consommée est comptabilisée, ce qui permet ensuite un don de cette électricité et non une vente.

Un contrat de cession à titre gratuit a été signé par la commune avec Enercoop qui reverse le montant équivalent à Energie Solidaire.

Pas de retour sur investissement parce que don.

Appel à mobilisation citoyenne ?

Actuellement le Maire n'a pas fait appel à la mobilisation citoyenne parce que le contexte n'était jusque là pas favorable. Les gens du village ne sont pas convaincus et sont peu intéressés par ce projet. Les encouragements et regards positifs viennent curieusement de l'extérieur du territoire concerné.

Et sur l'intercommunalité ?

2 ou 3 autres projets sont en cours de réflexion sur le territoire, suite à l'expérience d'Itzac.

Surcoût ?

22 000 € pour l'installation solaire.

Guère plus cher qu'une installation classique PV.

Le projet de production d'électricité solaire a reçu 70% de subvention.

Les frais de remplacement de la toiture auraient été plus importants sans l'installation PV.

La commune n'est pas là pour faire de l'argent, et le projet aurait été impossible à faire voter par le Conseil Municipal sans ces subventions.

Précurseurs ?

Ce projet a été un défrichage.

Seulement 11 projets d'autoconsommation collective ont abouti en France actuellement.

D'autre part, la partie don n'a pas été si simple mais c'est aujourd'hui réalisée, et peut servir d'exemple.

Tout ce projet a pris beaucoup de temps pour le Maire, mais a été très enrichissant.
Le Maire a demandé la maîtrise d'œuvre pour pouvoir suivre le projet de bout en bout, alors que l'école était la compétence de l'agglomération (le logement au-dessus de l'école compétence de la mairie).

A-t-il fallu créer un budget annexe ?

Non parce que pas de recettes engendrées par l'installation PV.

Prochain projet ?

L'église, mettre du PV sur la toiture. Avec cette fois-ci la proposition d'une action participative aux habitants.

Ce sera probablement un projet plus classique avec vente de l'électricité, mais se décentrer tout de même et voir les autres bénéficiaires.